

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité:

Théoriser et Modéliser pour Aménager

ThéMA

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Franche-Comté - UFC

Université de Bourgogne – UB

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Étienne COSSART, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Théoriser et modéliser pour aménager

Acronyme de l'unité : ThéMA

Label demandé : UMR

N° actuel : 6049

Nom du directeur
(2015-2016) : M. Jean Christophe FOLTETE

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M. Jean Christophe FOLTETE

Membres du comité d'experts

Président : M. Étienne COSSART, Université Lyon 3 - Jean Moulin

Experts :

- M. Dominique BADARIOTTI, Université de Strasbourg (représentant du CNU)
- M. Joël BOULIER, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne
- M^{me} Lise BOURDEAU-LEPAGE, Université Lyon 3 - Jean Moulin
- M. Rodolphe DEFIOLLE, CNRS (représentant des personnels d'appui à la recherche)
- M. Richard RAYMOND, CNRS (représentant du CoNRS)
- M. Freddy VINET, Université de Montpellier

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Martine TABEAUD

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Lamine BOUBAKKAR, Université de Franche-Comté

M. Jean GUZZO, Université de Bourgogne

M. Pascal MARTY, CNRS INSHS

Directeurs des Écoles Doctorales :

M. Patrick BOUCHET, ED n° 491 LISIT « Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires »

M. Thierry MARTIN, ED n° 38 LETS « Espace, Temps, Société »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR ThéMA est un laboratoire de recherche en géographie. Cette Unité Mixte de Recherche (UMR 6049) associe le CNRS, les Universités de Franche-Comté et de Bourgogne ; elle s'intègre aux Maisons des Sciences de l'Homme de ces deux universités. Elle fonctionne donc sur deux sites à Dijon et à Besançon, siège de l'UMR.

Équipe de direction

Directeur : M. Jean Christophe FOLTETE

Directeur adjoint : M. Thomas THEVENIN

Nomenclature HCERES

Sciences Humaines et Sociales

Domaine disciplinaire principal : SHS3_1 Géographie

Domaine d'activité

Domaine applicatif principal : Géographie, aménagement, ville et urbanisme

Domaine applicatif secondaire : Culture et société

Effectifs

| Composition de l'unité | Nombre au 30/06/2015 | Nombre au 01/01/2017 |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés | 34 | 35 |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés | 4 | 3 |
| N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche) | | |
| N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.) | 2 | |
| N5 : Autres chercheurs (DREM, etc.) | | |
| N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche) | | |
| N7 : Doctorants | 18 | |
| TOTAL N1 à N7 | 58 | |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 8 | |

| Bilan de l'unité | Période du 01/01/2010 au 30/06/2015 |
|---|--|
| Thèses soutenues | 18 |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité | |
| Nombre d'HDR soutenues | 2 |

Le comité d'experts rappelle qu'il présente un rapport global à l'échelle de l'unité toute entière, d'où ce tableau d'effectif d'ensemble de l'UMR.

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

La légitimité scientifique de l'UMR ThéMA s'appuie sur l'excellence des travaux scientifiques qui y sont menés, fruit d'une politique et d'une organisation collaborative mises en œuvre au cours du dernier contrat quinquennal (2012-2016). Elle s'appuie également sur le renforcement de l'identité du laboratoire (basée sur l'information géographique et le développement d'outils de modélisation et de simulation spatiale), elle-même parfaitement reflétée dans l'organisation récurrente du colloque *ThéoQuant*. L'augmentation du nombre de publications dans de très grandes revues internationales ou encore le renforcement d'un savoir-faire original concernant le développement de logiciels et la mise en place d'observatoires territoriaux témoignent du dynamisme de l'UMR lors du contrat 2012-2016. Cette notoriété scientifique se construit à la fois dans le champ de la géographie mais aussi à l'extérieur de cette communauté disciplinaire. L'UMR a su, conformément aux recommandations issues de la précédente visite de l'AERES, nouer des liens avec des partenaires relevant d'autres disciplines (économie, sciences de la nature, etc.). Par ailleurs, la meilleure visibilité internationale semble avoir été au cœur des préoccupations de l'UMR, là encore en écho avec les recommandations de l'AERES en 2011 ; cette visibilité se traduit par une augmentation des articles en langue anglaise, mais également par l'appartenance à des projets et réseaux internationaux.

Reconnue internationalement, très bien ancrée régionalement, l'UMR ThéMA a la possibilité d'accroître sa visibilité entre ces deux échelons d'action : il s'agit dorénavant de renforcer la place de la géographie théorique et quantitative dans la communauté des géographes français. Le laboratoire dispose des moyens et des compétences scientifiques pour contribuer à ce renforcement.

Points forts et possibilités liées au contexte

- les publications sont nombreuses et d'excellent niveau scientifique, elles sont de surcroît adaptées aux différentes communautés d'usage (recherche académique, monde opérationnel) ;
- l'organisation de la vie de l'unité est un modèle de collégialité ;
- l'ensemble de la communauté scientifique de l'UMR offre un soutien efficace aux doctorants, et fournit un environnement de travail de qualité. La qualité de l'encadrement se matérialise par un excellent recrutement des doctorants à l'issue de leur thèse ;
- l'UMR a su développer des observatoires, des modèles et des plateformes de très haut niveau scientifique, remobilisés à l'échelle internationale ;
- le laboratoire entretient des relations nombreuses et de qualité avec les acteurs socio-économiques et opérationnels.

Points faibles et risques liés au contexte

- l'attractivité du laboratoire est en retrait, eu égard à l'excellence des travaux produits ;
- la présence des membres de l'UMR reste limitée dans les réseaux nationaux de la communauté des géographes français ;
- le faible vivier d'étudiants constitue un risque pour l'équilibre des formations (en master et en doctorat) ;
- la valorisation et la formalisation, par des communications écrites, des travaux de l'axe 3 « intelligence territoriale » est à améliorer.

Recommandations

- le comité d'experts invite à structurer le projet de l'UMR ThéMA en « axes de recherche » et non en « équipes » étant donné les effectifs ;
- le comité d'experts invite l'UMR ThéMA à ne pas se replier et, en se fondant sur la légitimité de sa posture scientifique, à intégrer de nouveaux réseaux de recherche, thématiques notamment (aménagement, Géographie urbaine, paysages, etc.) si possible à l'échelle européenne.

- le maintien d'une activité scientifique portant sur la géographie des milieux froids (polaires notamment) est à anticiper ;
- l'UMR doit veiller à maintenir sa position scientifique favorable et visible sur les sites universitaires de Besançon et de Dijon, et ce dans le contexte mouvant du rapprochement entre les deux universités et de la fusion des régions ;
- en vue de maintenir la qualité d'excellence du laboratoire, il est recommandé aux tutelles locales d'inciter à ou faciliter ? l'accueil de chercheurs temporaires (post-doctorants, chercheurs étrangers invités, etc.), et aux tutelles nationales de compenser la faible attractivité de la région où l'UMR ThéMA est implantée par une politique adéquate en terme de recrutement.